



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE
LE SOLEIL

QUÉBEC, LE LUNDI 18 JANVIER 1999

www.lesoleil.com

La souffleuse sur le toit



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Le déneigeur a tout simplement monté la souffleuse sur le toit de cette cossue maison du chemin Saint-Louis pour la libérer de l'énorme poids que la neige des derniers jours y a déposé. Un peu partout dans la région, c'était la course au déneigement des toits, car la neige folle de vendredi s'est vite transformée en neige très lourde avec des températures plus élevées.

Une bourse en deux jours par Internet

Projet pilote pour faciliter l'accès à l'aide financière aux étudiants

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les étudiants qui font une demande d'aide financière au ministère de l'Éducation pourront dans l'avenir obtenir une réponse plus rapidement s'ils procèdent par Internet. De deux à six semaines, le délai d'attente devrait passer à deux jours.

Le service d'aide financière aux études peaufine actuellement le projet pilote qu'il mènera ce printemps dans moins d'une dizaine d'établissements scolaires. Dans la région de Québec, les étudiants de l'université Laval, du cégep de Lévis-Lauzon et du cégep de Sainte-Foy pourront tester la nouvelle façon de faire du ministère de l'Éducation.

Le projet pilote concerne aussi les étudiants de l'Université du Québec à Sherbrooke, de l'Université du Québec à Montréal, du cégep de Drummondville, du collège privé Laflèche, à

Trois institutions de la région font partie du projet

Montréal, et ceux de la formation professionnelle de la commission scolaire de Montréal et de la commission scolaire des Bois-Francs.

Selon Bernard Frenette, responsable des communications à l'Aide financière aux études, environ 40 000 étudiants auront la possibilité de formuler leur demande par Internet. Dans le cadre du projet pilote, il faut toutefois qu'ils aient déjà fait une demande de prêts et bourses en 1998-1999.

Voir BOURSE en A 2 ►

CROISSANCE DE L'EMPLOI

Québec fait un bond en avant

Les départs massifs de la fonction publique complètement récupérés

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — La performance économique de la région de Québec a été exceptionnelle en 1998, au point que la capitale a «récupéré complètement les pertes d'emplois» liées aux départs massifs dans la fonction publique.

C'est ce que laisse entendre un bilan paru dans le Bulletin régional sur le marché du travail. L'analyse, signée par Yves Lefrançois, un agent de recherche au ministère de l'Emploi et de la Solidarité, porte sur le troisième trimestre de 1998.

Selon le document, par rapport à la même période, en 1997, Québec a connu le meilleur résultat de la province pour ce qui est de la croissance de l'emploi. C'est aussi le cas pour ce qui a trait à la diminution du nombre total de chômeurs (9000).

Résultat, la région est passée du huitième rang au troisième rang pour ce qui est du plus bas taux de chômage, tout juste derrière Chaudière-Appalaches (6,7%) et la Montérégie (7,4%). Il a chuté de 3,1%, pour se fixer à 8,4%, en septembre 1998.

La région compte 311 400 travailleurs, par rapport 289 200 à la

même période en 1997. C'est le plus fort total depuis 1987 et, peut-être, un record historique, glisse en entrevue M. Lefrançois.

«Je gage qu'on pourrait remonter à plus loin que 1987. Mais c'est là que commencent nos données. Disons que, de mémoire de statisticien, jamais il n'y a eu autant de création d'emplois.»

Le redressement fait en sorte que les 5500 emplois que la région a perdus avec le programme de «départs volontaires» chez les fonctionnaires ne sont plus qu'un mauvais souvenir, sans plus. «Le surplus atteint l'impressionnant total de 11 500 emplois», mentionne le Bulletin.

«Les pertes ont été largement récupérées par d'autres secteurs, analyse M. Lefrançois. Nous avons connu une saison touristique exceptionnelle.»

La région a aussi profité d'une bes-

Le bogue de l'an 2000, un grand créateur d'emploi

tielle curieuse et universellement crainte. «Le bogue de l'an 2000 est énormément créateur d'emplois, ici. Il y a beaucoup de travail qui se fait

pour l'État», poursuit-il en faisant référence au fait que la fonction publique se concentre pour une bonne part dans la région de Québec.

Cette dernière a tiré avantage de «tout ce qui entoure le bogue de l'an 2000, la mise en réseau (informatique) de la majorité des entreprises et le développement de firmes informatiques ou de nouveaux logiciels. Au niveau des technologies de l'information, on peut parler de pénuries de main-d'œuvre.» Selon lui, le secteur commercial a suivi le mouvement tandis que le secteur manufacturier est sur la bonne voie.

L'amélioration de la santé économique de la région de la capitale ne se résumerait pas uniquement à 1998. «Je me demande si le dynamisme des différents secteurs n'était pas aussi fort, en 1997, mais que cela a été camouflé par les coupes dans la fonction publique.»

Voir BOND en A 2 ►

Un enfant sauvé par son père

David était enseveli sous un mètre de neige déversée par une souffleuse

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

WENDAKE — Un bambin de neuf ans a eu la vie sauve, hier, grâce à la présence d'esprit de son père; se demandant où était passé son fils après le passage de la souffleuse, Claude Thomassin a eu le réflexe de creuser à l'endroit où le petit s'était fait un fort. Découvert inconscient sous un mètre de neige quelques minutes plus tard, celui-ci est revenu à lui après quelques secondes.

Cet accident, survenu peu avant 17 h 45 au village huron Wendake, avait été précédé quelques heures plus tôt d'un autre incident. Cette fois, c'est un bébé qui a été partiellement enseveli par la neige tombée d'un toit, dans le Vieux-Québec. La poussette dans laquelle il se trouvait a été complètement démolie, mais il n'a pas été blessé.

Le petit David jouait seul dans un fort qu'il s'était cons-

Voir ENFANT en A 2 ►



COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

Le policier Éric Gros-Louis est debout dans le trou d'où on a retiré le jeune David.

Québécois tué en Floride

MIAMI (PC-AP) — Un rentier québécois a été froidement abattu hier d'un projectile tiré à bout portant sous les yeux horrifiés de sa conjointe et de sa fille. Son agresseur lui avait tendu un guet-apens devant son condo floridien de North Miami. Peu après 5h, Benoît Lessard, un rési-



Benoît Lessard

Voir FLORIDE en A 2 ►

LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME PRÉSENTE: "LES 500 MEILLEURS GAGS SUR LES CHAUVES"

SAVEZ-VOUS COMMENT UN CHAUVÉ FAIT POUR RÉFLÉCHIR?

IL ALLUME LA LUMIÈRE!



LA MÉTÉO

Maximum 1, minimum -2
Verglas. Demain: nuageux.
Page C 2.

QUÉBEC, 103^e ANNÉE, N°22
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTRÉAL, OTTAWA 70¢ PLUS TAXES
60¢ PLUS TAXES



SENTRA XE 1999
Transm. manuelle 5 vitesses
0\$ comptant 225\$ /mois + t.
La vie est une route. A vous d'en profiter.
PAQUET NISSAN
3580, boul. de la Rive-Sud, Lévis 838-3838

C'ÉTAIT HIER

1982 — Un comité parlementaire britannique approuve la législation canadienne visant le rapatriement et l'amendement de la constitution.
1967 — Yellowknife est désignée capitale des Territoires du Nord-Ouest.
1952 — Des émeutes antibritanniques éclatent en Égypte.
1938 — L'incendie du collège Sacré-Cœur de Saint-Hyacinthe fait 47 morts.

RÉFLEXION

Une personne intelligente ne s'ennuie jamais.

Louis-Philippe Côté
La Terre ancestrale

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 17-01-99

9-1-5

8-8-6-9

6/49

tirage du 16-01-99

1-3-5-27-30-45

(complémentaire)

4

EXTRA (16-01-99)

906370

QUÉBEC 49

tirage du 16-01-99

6-10-15-31-32-37

(complémentaire)

44

BANCO

tirage du 17-01-99

1-4-11-15-17-26-27-30-31-33

35-36-37-38-42-50-51-60-62-67

EXTRA (17-01-99)

676034

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale 3 à 5
Le Québec et le Canada 6
Le Monde 7

CAHIER B

Questions d'argent 1 à 5
Automobile 1, 4 et 5
Opinions 6 et 7

CAHIER C

Télé Magazine 1 et 2
Arts et spectacles 3 à 10
Votre agenda 10
Ce soir à la télé 2
Annonces classées 4 à 8
Décès 8 et 9

CAHIER D SPORTS

François Gagnon 1
Statistiques 2 et 4
Jeux et BD 7

SERVICES

Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

348
jours



avant l'an
2000

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe Unimédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISBN 0319-0730

BOND
Bon taux

Suite de la Une

Le taux de chômage est bon, tient à faire remarquer M. Lefrançois, mais il demeure élevé, en comparaison avec les États-Unis, par exemple. Selon lui, les résultats obtenus démontrent que la région « se positionne graduellement », que ce soit par le tourisme ou encore par la biotechnologie.

ÉTAT LAMENTABLE

Par ailleurs, le marché du travail en Gaspésie et aux îles de la Madeleine continue d'être dans un état lamentable, révèlent les statistiques publiées dans le Bulletin. Lors du troisième trimestre, la région a affiché un taux de chômage de 21,2 %, loin derrière l'Abitibi-Témiscamingue, qui détenait l'avant-dernier rang dans ce domaine, avec une proportion de sans emplois de 15 %.

BOURSE
Mars 2000

Suite de la Une

Pour l'essai de son service par Internet, le ministère vise 40 000 des 185 000 personnes qui réclament une aide financière. « Si 10 000 étudiants utilisent Internet, nous serons satisfaits du résultat. » Si l'opération est concluante, le ministère compte offrir le service à tous les requérants, dès mars 2000.

En développant ses services sur Internet, le ministère veut gagner du temps et en faire gagner aux étudiants. Après plusieurs plaintes, le service d'Aide financière aux études a su au cours des ans accélérer le traitement des demandes. Malgré tout, un étudiant doit toujours attendre environ six semaines avant de connaître le montant d'aide financière auquel il aura droit. Dans les cas plus urgents, comme ceux de l'étudiant sur l'aide sociale ou de l'étudiante chef de famille, le délai d'attente est de deux semaines. « Internet accélérera encore plus le traitement de la demande. On élimine les retards postaux et les erreurs humaines. »

Le ministère espère réaliser des économies en procédant par Internet. M. Frenette ne peut toutefois pas préciser le montant. « Tout dépendra de l'accueil des étudiants à ce service disponible dès la mi-avril. » Les étudiants recevront l'information avec le formulaire personnalisé qui sera distribué en mars.

L'initiative du ministère québécois n'est pas une première au pays. Le service de demande d'aide financière aux études par Internet existe déjà au Nouveau-Brunswick.

Actuellement, dans
les cas les plus urgents,
ça prend deux semainesLe ministère de l'Éducation
veut gagner du temps en
passant par InternetENFANT
Accident

Suite de la Une

truit devant la résidence de ses parents, au 415, rue du Chef Max Gros-Louis, à Wendake.

Lorsque son père a entendu passer la souffleuse, il s'est demandé où se trouvait l'enfant, racontait la grande sœur de David, Cindy, en début de soirée.

Inquiet, il est allé voir. Constatant que le fort, qui se trouve à environ cinq mètres de la rue, sur un amoncellement de deux ou trois mètres de neige, était maintenant recouvert, il a décidé de creuser à l'aide d'une pelle.

Ce réflexe lui aura permis sans nul doute de sauver la vie de son fils. C'est d'abord une main qui lui est apparue, relatait le policier Éric Gros-Louis. Redoublant d'efforts, il a trouvé l'enfant, couché sous un mètre de neige. Il était inconscient.

Son père l'a secouru, et il a recommencé à respirer, rapporte le policier.

Et puisque les agents de Wendake agissent comme premiers répondants, le policier Gros-Louis a pu donner de l'oxygène à David avant l'arrivée de l'ambulance.

« Il était apeuré, mais il ne se souvenait de rien », a-t-il dit.

Selon sa sœur, qui avait eu des nouvelles de ses parents partis avec lui au Chul, il ne souffrait finalement d'aucune blessure sérieuse.

Le policier Gros-Louis estime que l'opérateur de la souffleuse, qu'il n'a pas identifié, procédait de façon prudente. Son engin était précédé d'un homme à pied, chargé justement de s'assurer que la voie était libre. Mais de la rue, il lui était impossible de voir le trou creusé tout en haut par David.

Cet événement, dit le policier, doit plutôt nous rappeler que la plus grande prudence s'impose

avec la neige. Il vaut mieux, souligne-t-il, jouer à l'arrière des résidences, et jamais en solitaire.

La semaine dernière, une gamine de sept ans, de Lac-Saint-Charles, a été blessée par une voiture alors qu'elle glissait sur un banc de neige devant la maison. Les policiers de la Haute-Saint-Charles avaient eux aussi rappelé ces règles de prudence.

BÉBÉ ENSEVELI

Hier après-midi, un autre accident aurait pu avoir des conséquences graves.

Un bébé a été partiellement enseveli sous la neige qui s'est brusquement détachée du toit de la boutique Frédérick et Cie, au 49, rue Buade, à Québec. Il s'en est fallu de peu que la fillette ne soit blessée puisque, selon une information obtenue par le responsable des relations publiques des ambulanciers de la CTAQM, Denis Lachance, sa poussette a été complètement démolie.

L'incident s'est produit alors que le doux temps avait attiré les piétons en grand nombre dans les rues du Vieux-Québec.

Cet événement semble cependant avoir été banal aux yeux des forces de l'ordre, puisqu'il a fallu trois appels du SOLEIL pour en avoir simplement la confirmation de la capitaine Julie Cloutier.

Ce sont pourtant les policiers de Québec qui ont emmené le poupon à l'Hôtel-Dieu. Elle ne semblait pas blessée, mais les médecins ont tout de même décidé de la transférer au service de pédiatrie du Chul, pour évaluation.

En soirée, un bon amoncellement de neige bien tassée témoignait encore de la secousse qu'a dû subir l'enfant.

Les pompiers de Québec ont été appelés pour finir de nettoyer le toit, afin d'assurer la sécurité publique.

La réglementation en vigueur à Québec force les propriétaires d'édifices situés à moins de cinq mètres de la voie de circulation à s'assurer de leur sécurité, en procédant à l'enlèvement de la neige ou des glaçons qui pourraient tomber de la toiture.

FLORIDE
Proche

Suite de la Une

dant de Québec de 69 ans, et son épouse Rita revenaient tout juste de l'aéroport de Fort Lauderdale où ils étaient allés accueillir leur fille, lorsque le suspect a accosté le trio face au complexe Romont Garden, érigé sur la 204^e rue. L'agresseur, âgé d'une vingtaine d'années, aurait exigé la sacoche de Mme Lessard et les clés de leur fourgonnette.

Surprise ou paniquée, elle aurait eu un moment d'hésitation, même si sa fille Shirley l'incitait à céder aux demandes insistantes du voleur. Selon les enquêteurs du service de police de Mi-

ami-Dade, M. Lessard aurait alors tenté de résister à l'agresseur.

Le sexagénaire, un costaud camionneur retraité, aurait esquissé un geste avec la valise qu'il transportait, en suggérant au voleur de quitter.

Le jeune homme aurait alors lancé: « Je vais te montrer que c'est un vrai (revolver) ! », avant d'ouvrir le feu, le touchant mortellement à la poitrine.

Le suspect s'est emparé de la sacoche de la dame et d'une certaine somme d'argent. Il a fui à pied. On croit qu'une voiture l'attendait un peu plus loin, a indiqué le détective Rudy Espinosa, précisant qu'on tenterait d'établir si les Lessard avaient été suivis depuis l'aéroport.

En fin de soirée, la police floridienne n'avait toujours pas rapporté d'arrestation relativement à cette affaire.

Les autorités policières ont indiqué que la résidence principale de M. Lessard était à Québec et qu'il passait six mois par année en Floride.

**La CSN,
la force
pour le personnel
de soutien des
commissions
scolaires**

Déjà

**20 271 membres
dans 34 syndicats**

**Dans la négociation,
la CSN une vraie force:**

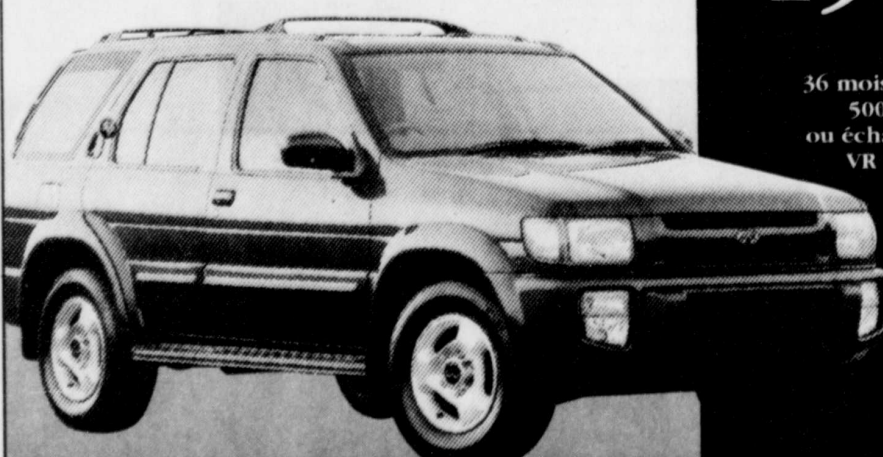
- pour combattre la précarité des emplois
- pour préserver et créer des emplois
- pour combattre la sous-traitance



1-800-947-6177

http://www.csn.qc.ca

**DE PLUS
EN PLUS DIFFICILE
DE RÉSISTER
À L'APPEL DE LA NATURE**



INFINITI QUÉBEC
5055, boul. des Gradins, Québec
626-1515

**QX4
1999**

Traction contrôlée par ordinateur

499\$
plus taxes,
par mois

36 mois, 20 000 km/an.
5000\$ comptant+tx
ou échange équivalent.
VR 28 980\$ ou 6,5%
sur 36 mois



INFINITI
Ça ne s'explique pas. Ça se vit.

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

ENTREVUE AVEC CLAUDE CANTIN

Prêt pour une autre relance

Le patron de la STCUQ veut trouver du fric pour mieux desservir les usagers, excédés

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les usagers de la STCUQ en ont assez des augmentations de tarifs surtout quand le service ne s'améliore pas, et ils ne se gênent pas pour le dire au nouveau président de la STCUQ. Claude Cantin, avec son entente avec les chauffeurs en poche et une paix sociale qu'il espère retrouvée, croit qu'il faudra passer à la deuxième phase du plan de relance. Mais il lui faudra trouver du fric!

« Lors de la relance, il y a quelques années, des choix ont été faits pour des raisons économiques et d'efficacité: renforcer le transport en commun dans les axes de plus forte population, pour les travailleurs et les étudiants. Les élus et les citoyens ont accepté ces choix! Là il faut penser à faire la deuxième phase », rappelle M. Cantin, en entrevue.

Les Métrobus ont connu un gros succès, tellement d'ailleurs qu'ils sont bondés, mais ailleurs, les autobus se font rares en dehors des heures de pointe et du réseau 800 et 801.

« C'est vrai que cela s'est fait au détriment de secteurs moins achalandés comme Saint-Sauveur, Duberger, Neufchâtel », admet M. Cantin.

DEUX EXEMPLES

Le 72, qui dessert Loretteville, Saint-André de Neufchâtel et une partie de Lebourgneuf, via le boulevard Bastien, circule aux heures en après-midi ou en soirée.

« Nous faisons souvent du taxi, du moins jusqu'au terminus Charlesbourg », avoue M. Cantin, dont le fils fréquente un cégep de la haute-ville. Le trajet en autobus dure plus d'une heure!

Une employée municipale qui réside près du parc Victoria, dans Saint-Sauveur, trouve plus rapide de monter à pied à l'hôtel de ville que d'utiliser les autobus, via les rues Saint-Vallier Ouest, Dorchester et Saint-Louis, compte tenu des transferts et délais d'attente, 40 minutes au lieu d'une heure! Mais ce n'est guère pratique quand il fait -30 degrés!

« Les Express me passent sous le nez et refusent de me laisser monter, même si des passagers descendent. Pourtant ils ont encore de la place. Quant aux Métrobus, ils sont trop pleins », dit-elle. Elle s'est plainte de la situation à M. Cantin. « Je suis tout à fait conscient de ces lacunes. Il faut améliorer le servi-

ce », dit-il. Il souhaite ajouter une ligne Métrobus sur les boulevards l'Ormière et Masson, dans le corridor nord-ouest, améliorer la desserte des 800 et 801. Comment?

« Il faut trouver du financement. Tout ça est aussi relié au projet interrives, à l'achat de véhicules », dit-il, conscient que les usagers ne veulent plus payer.

Il devait d'ailleurs rencontrer Pierrette Jacob, cette usagère qui a lancé une pétition de sa propre initiative pour s'opposer à la hausse de 3 \$ du laissez-passer pour le 1^{er} février. Les municipalités non plus ne veulent plus payer. « On ne devrait pas toucher au budget pendant deux ou trois ans », dit-il. Question de geler les tarifs, de ne plus augmenter la quote-part des municipalités.

Mais on ne peut jurer qu'ils n'augmenteront pas à nouveau l'an prochain pour payer les hausses de salaire à venir. M. Cantin reste évasif.

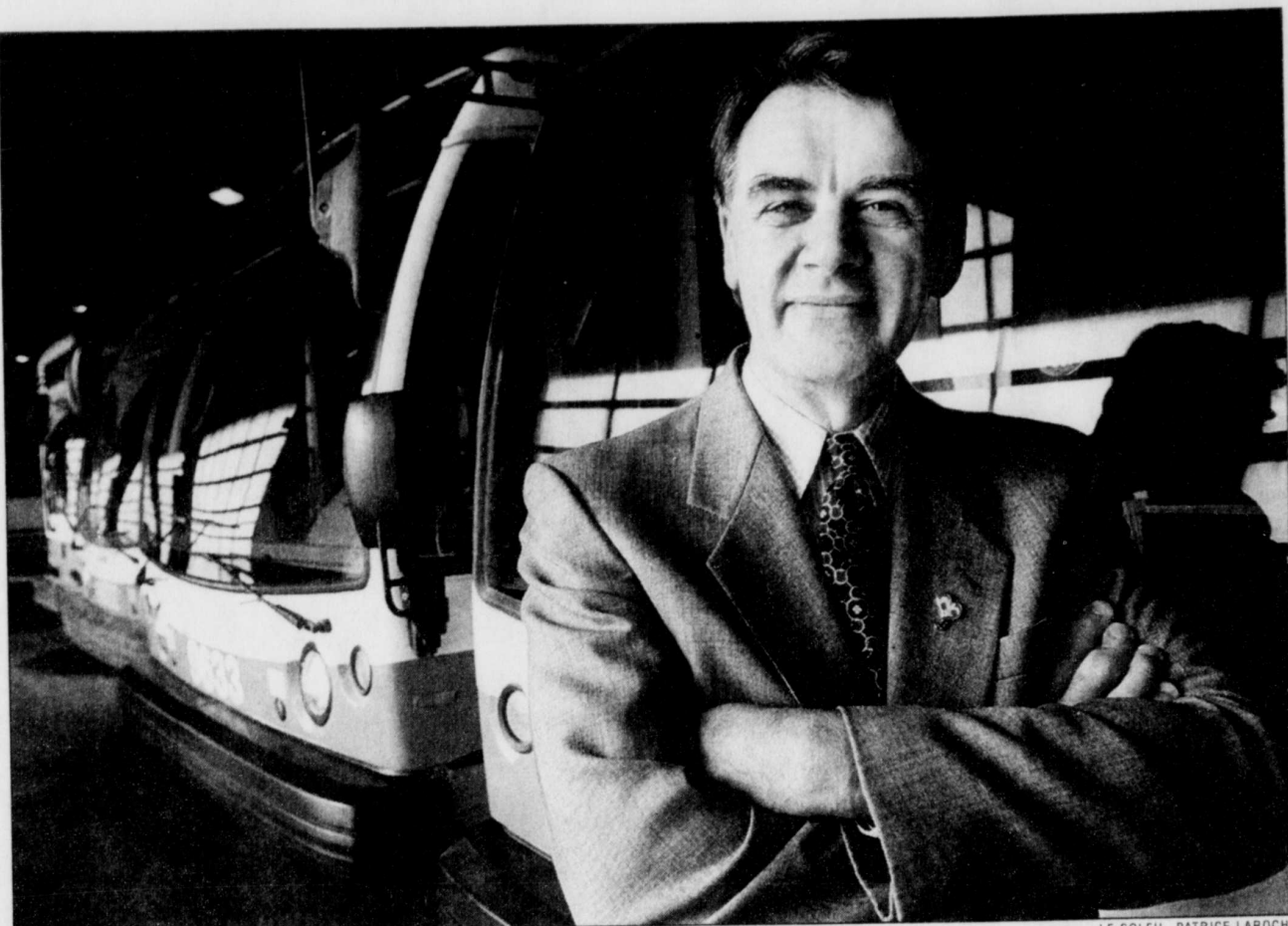
Il se garde de s'engager par écrit, comme le Crutec (Comité régional des usagers du transport en commun) le lui demande ou à faire des promesses à l'usager qui l'interpelle au conseil de Québec. Car aucune réserve n'a été prévue lors des budgets antérieurs et les surplus ont fondu comme neige au soleil.

« L'achalandage est prometteur. Il est en augmentation depuis 1994 », dit-il. Il y voit une façon d'améliorer le financement, du moins face au gouvernement.

LORANGER SCEPTIQUE

Émile Loranger est sceptique: « si on a plus d'usagers, ça coûte plus cher car c'est une opération déficitaire », dit le maire de L'Ancienne-Lorette.

Reste donc des dollars venant du gouvernement... ou des automobilistes. Le premier vice-président de la STCUQ réclame une taxe d'un cent et demi sur l'essence pour financer le projet interrives, une façon d'intégrer la Rive-Nord et la Rive-Sud, d'améliorer



Claude Cantin est conscient que les usagers ne veulent plus payer.

rer la desserte et surtout le financement. « Les automobilistes montréalais paient une surtaxe sur l'essence

pour financer le transport en commun. Pensez-vous qu'ils paient leur essence plus cher qu'à Québec pour

autant... », observe M. Loranger. Autant de questions avec lesquelles le nouveau président devra jongler!

« Nous sommes le seul pays industrialisé qui n'a pas de politique du transport en commun »

— Claude Cantin

QUÉBEC — Claude Cantin, le nouveau président de la STCUQ, croit que la paix sociale avec les chauffeurs va l'aider dans ses négociations avec le Québec pour financer le projet interrives, l'achat et la réfection d'autobus. Il entretient beaucoup d'espoir devant l'arrivée du ministre Guy Chevrette aux Transports.

« Je connais M. Chevrette, je l'ai rencontré à plusieurs reprises à l'UMQ quand il était ministre des Affaires municipales. On est capable de se parler. J'espère qu'il pourra me recevoir à la fin du mois », dit Claude Cantin, en entrevue. La direction lui prépare une mise à jour des dossiers en vue de la rencontre.

Il faut dire que les relations s'étaient quelque peu refroidies à la suite du rapport Beaudry entre Claude Larose et Jacques Brassard, leurs prédécesseurs.

« M. Brassard avait montré beaucoup d'ouverture à régler les dossiers d'achat et de réparation d'autobus, à aller de l'avant avec le projet interrives ces derniers temps, et ça dépassait les propos de campagne (électorale) », nuance M. Cantin.

Le président de la Fédération canadienne des municipa-

lités a rencontré le ministre des Finances, Paul Martin, ces derniers jours, pour que les villes obtiennent un financement global pour le transport en commun.

« Nous sommes le seul pays industrialisé qui n'a pas de politique de développement ou de financement du transport en commun, ni au fédéral ni au provincial. Au Québec, avec les coupures du ministre Ryan, le transport en commun est devenu la responsabilité presque exclusive des villes et des usagers », dit le maire suppléant de Québec.

La STCUQ avait demandé au ministre Brassard de déroger à sa politique de subvention à l'achat de véhicules fabriqués au Québec afin de pouvoir acheter des autobus articulés de marque VanHool, fabriqués en Belgique et des autobus conventionnels RTS, fabriqués aux États-Unis, compte tenu des problèmes rencontrés avec les NovaBus fabriqués à Saint-Eustache.

Elle devra décider le mois prochain si elle achète d'autres NovaBus pour livraison en 1999. « Nous n'avons pris aucune décision encore », dit Claude Cantin. R.F.

AUTRE TEXTE EN A 5

SUICIDE DE GAÉTAN GIROUARD

Véritable onde de choc au Centre de prévention du suicide

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

QUÉBEC — Le suicide, jeudi, du journaliste et animateur Gaétan Girouard, a provoqué une sollicitation sans précédent des ressources du Centre de prévention du suicide de Québec.

La directrice du Centre, Liliane Allard, parle de « raz-de-marée ». Encore hier, les lignes ne dérougissaient pas.

Les gens qui appellent manifestent leur incompréhension, leur désarroi, leur colère, leur inquiétude.

Plusieurs se demandent comment ils pourraient détecter une personne suicidaire dans leur entourage si un homme apparemment en pleine possession de ses moyens, tel que le semblait Gaétan Girouard, a pu poser un tel geste.

Si le suicide de personnalités connues suscite toujours une réaction certaine chez les personnes à risque, celui-ci a été porteur d'une véritable onde de choc, selon Mme Allard. C'est pourquoi on ne peut pas passer à côté.

Mme Allard invite donc les gens à « se servir » de ce drame en particulier

pour sonder l'âme de leurs proches. « Des gens nous disent qu'ils appréhendent ce geste d'une personne de leur entourage, mais qu'ils n'ont jamais osé lui en parler clairement. C'est le temps de le faire. »

« Demandez aux gens comment ils réagissent à ce suicide. S'ils semblent approuver ce geste, ça doit vous alerter », dit-elle.

L'équipe du Centre de prévention de Québec elle-même a été sous le choc, puisque le journaliste de TVA était le porte-parole de la campagne de finan-



Liliane Allard

Mme Allard. Dans ces circonstances, et sans avoir de réponse, le groupe se de-

ment de l'organisme en 1998.

« On sait que ce n'est pas facile de demander de l'aide. Ça l'est encore moins pour un homme. Le fait d'être une personnalité publique augmente la difficulté », commente

mande si le fait d'avoir été associé de si près à l'organisme n'a pas constitué un obstacle supplémentaire.

Chose certaine, cet événement démontre que personne n'est à l'abri du risque suicidaire. « Il y a autant de raisons qu'il y a de personnes et ce n'est jamais une seule raison qui pousse à agir ainsi, mais une accumulation d'événements », analyse Liliane Allard.

C'est pourquoi, dit-elle, il faut réagir lorsque ce processus s'installe et ne pas hésiter à faire appel aux ressources d'aide.

MARLIN, LE CONCESSIONNAIRE GM QUI EN VEND LE PLUS À QUÉBEC

VENTURE 1998

20 800\$*

2 en main

* Transport et taxes en sus

TRACKER 1999

MARLIN

CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.

2145, Jean-Talon Sud
Sainte-Foy
688-1212

19 600\$*

* Transport et taxes en sus

Membre de l'Ordre du Canada

Au nombre des Canadiens récemment décorés de l'Ordre du Canada figure le professeur d'économie de l'université Laval, Antoine Ayoub. Ce résident de Sillery, qui est une sommité dans le domaine de l'économie de l'énergie, s'est vu remettre le grade de membre. La compétence d'Antoine Ayoub est reconnue mondialement. Il a fondé et dirigé de nombreux groupes de recherches, en plus d'avoir organisé d'importants colloques internationaux. Il a de plus contribué au développement de nombreuses sociétés canadiennes qui œuvrent dans les secteurs de l'énergie et du pétrole. Les gouvernements du Québec et du Canada consultent régulièrement cet expert. (PC)

Bénévoles recherchés pour le Sommet de la nordicité

Le Sommet mondial de la nordicité est à la recherche de bénévoles, par exemple des étudiants en communication, marketing ou administration, ou toute autre personne désireuse de s'impliquer dans le cadre du sommet qui se déroulera du 2 au 5 février 1999 au centre des Congrès de Québec. Ces bénévoles devront accueillir les conférenciers à l'aéroport ou à la gare du Palais, à l'hôtel Clarendon ou à l'inscription et les diriger aux différents ateliers qui se tiendront au Centre des congrès. Il serait préférable que quelques-uns soient bilingues, ou parlent le russe, le norvégien ou le suédois. L'horaire au Centre des congrès sera le suivant: ouverture le 2 février de 8 h à 18 h, le 3 février, de 8 h à 20 h, le 4 février, de 8 h à 20 h et le 5 février, de 8 h à 18 h. Le Sommet est un rassemblement international et une exposition commerciale où 120 conférenciers provenant de 14 pays traiteront du froid et de la nordicité. Pour plus d'information, contacter Jacqueline Mainguy par téléphone au (418) 684-3144, par télécopieur au (418) 681-6892 ou par courriel au nordicit@riq.qc.ca

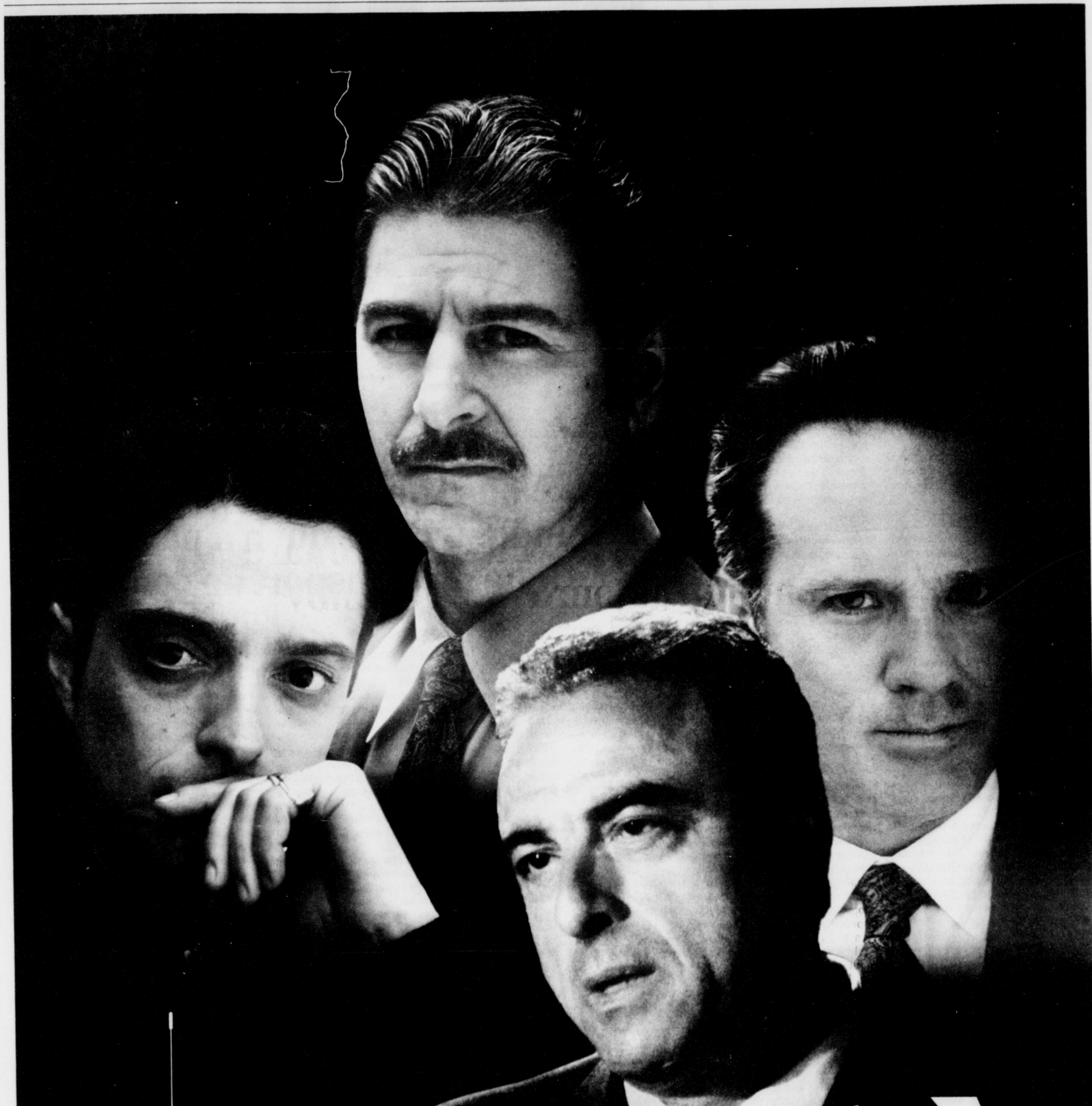
Un seul traversier

Les utilisateurs de la traverse Québec/Lévis devront s'armer de patience au cours des prochaines semaines, puisqu'un bris mécanique sur un des moteurs de propulsion du *N.M. Alphonse-Desjardins* entraîne sa mise à l'écart pour une durée de quatre à six semaines. Un seul navire effectuera la navette entre les deux rives pendant cette période. Le *N.M. L'Omer-Gouin* partira de Lévis à l'heure, et de Québec à la demie. La Société des traversiers du Québec a aussi mis sur pied un système d'autobus aux heures de pointe, du lundi au vendredi, pour pallier en partie la diminution de service. Le matin, deux autobus quitteront Lévis à 7h30, et un autobus partira de Québec à 8h. En fin de journée, un autobus partira de Lévis à 16h30, et deux de Québec à 17h. C.S.

SEPT-ÎLES

Une dame menace de s'enlever la vie

Une dame dépressive a tenu en haleine les policiers pendant plus de trois heures, hier, à Sept-Îles. La malheureuse s'était barricadée dans sa résidence de la rue des Plaquebières et menaçait de s'enlever la vie. Elle a également tiré quelques coups de feu. Après de longues discussions avec son médecin de famille et les policiers, elle a finalement accepté de se rendre. «Nous avons reçu un appel vers 10h d'une personne qui voulait mettre fin à ses jours et qui demandait de voir la police. Nous avons immédiatement établi un périmètre de sécurité et évacué une dizaine de résidents. Par la suite, la dame nous a demandé de la mettre en contact avec son médecin personnel. Nos deux agents négociateurs ont fait du bon travail, mais l'intervention du médecin a joué pour beaucoup», a déclaré le chef de division pour la protection du territoire, Dave Paradis. Après la reddition, son médecin l'a accompagnée au centre hospitalier régional de Sept-Îles où elle est soignée. Aucune accusation ne sera portée contre elle. S.T.



Omeretà

LE DERNIER DES HOMMES D'HONNEUR

Auteur : Luc Dionne
Réalisateur : Georges Mihalka

Nouvelle série

dès ce soir 21 h

 Radio-Canada
Télévision



L'Indiscret
L'Indiscret@lesoleil.com

Le «voyeurisme médiatique»

Le commandant du secteur du Québec de la Force terrestre (c'est son titre), le brigadier-général Robin Gagnon, est en fureur contre le journaliste du réseau TVA à Sherbrooke qui a lancé la nouvelle sur une activité sociale de militaires au manège militaire de Drummondville, le 13 novembre. Vous savez, ce fameux party où l'on a projeté un film de cul sur un fond de drapeau avec feuille d'érable. Il est furieux parce que cette manchette a discrédité un groupe de soldats gradés et subalternes «ces mêmes individus qui, dit-il, s'étaient dévoués, en début d'année, au service de la population, pendant la crise du verglas». Le grand patron de nos soldats est très fier de ses fantassins, qui avaient prévu un chauffeur désigné pour la soirée, d'autant plus que les recettes enregistrées au bar confirment une consommation alcoolique en deçà des cinq bières par personne entre 20h et 2h30. Le brigadier-général confirme qu'un de ses sbires, qui avait préféré dormir au manège, a été victime d'une plaisanterie alors que ses vêtements ont été jetés à l'extérieur. «Il est bel et bien allé les récupérer, sans toutefois que sa posture dévotieuse n'indispose qui que ce soit», juge-t-il. Et quant à l'autre soldat qui s'est retrouvé à l'extérieur de la bâtisse alors que la porte était verrouillée, «il a dû donner des coups de pied sur la porte pour se faire entendre, ce qui a fait éclater l'un des carreaux». «Ce même individu est retourné au manège le lendemain pour remplacer le carreau cassé», précise l'officier. Bref. Tout est beau et tout finit bien, conclut M. Gagnon, qui déplore le manque de respect qu'ont les journalistes envers les militaires. Pour lui, c'est du voyeurisme médiatique reposant sur une information déformée.

Un parti riche

Les libéraux de Jean Charest nagent dans l'argent si on se fie à leur comportement. Un mois et demi après les élections, le PLQ n'avait toujours pas envoyé sa facture aux médias pour les frais de déplacement de leurs journalistes qui prenaient place à bord de la caravane de Charest. On me raconte que LE SOLEIL a demandé sa facture depuis plusieurs semaines, mais sans succès. Le PQ n'a pas montré une telle désorganisation: les factures étaient acheminées aux médias à chaque semaine pendant la campagne. Le retard des libéraux serait-il imputable au fait que son directeur des finances, Robert Parent, vient d'être nommé directeur général du parti, par intérim? Voilà qui promet! À moins que M. Charest ait tellement aimé sa couverture de presse qu'il ait décidé de ne pas facturer les médias...

Coup de barre à droite

J'ai l'impression que *Le Devoir*, qui est toujours à la recherche d'un directeur à la suite du départ de Lise Bissonnette, est en train de donner un solide coup de barre à droite dans la désignation du successeur. Déjà, les journalistes appréhendaient un changement radical de l'orientation du *Devoir*, ce qui, selon le président du syndicat, Robert Dufresne, menace, à terme, sa survie. Or, si mes informations sont bonnes, les chasseurs engagés pour la circonstance pointent Alain Dubuc, de *La Presse*, pour donner le ton au nouveau *Devoir*. Si tel était le choix, pariez que ça va faire du grabuge.

Une belle tempête

La tempête sera moins grosse, mais elle va frapper aussi durement à CHRC. Sachez que Bruno Perron, l'un des meilleurs et plus anciens journalistes de faits divers dans le merveilleux monde de la radio, vient de se faire déloger. À compter de ce matin, c'est Michel Carrier, un gars du sport, qui prend son job. Tout cela, parce que CHRC a décidé de supprimer un poste de journaliste sportif et que Carrier, la personne visée, a fait jouer son ancienneté pour supplanter Perron, un type respecté par tous les intervenants. Carrier aura de lourdes bottes à chauffer. D'aucuns pensent même qu'il risque de s'enfarger. C'est à suivre.

Rétablir l'histoire

René Sioui Labelle tourne son premier film sur la nation wendat

KATHLEEN LAVOIE
Le Soleil

WENDAKE — C'est dans le village natal de sa mère, Wendake, que le cinéaste métis René Sioui Labelle a choisi de présenter, hier, la première de son film *Kanata. L'héritage des enfants d'Aataentsic*. En tournant cette «tragédie», le cinéaste est parti à la recherche de ses ancêtres. Son objectif: rétablir l'histoire.

À 42 ans, René Labelle Sioui a déjà plusieurs cordes à son arc... cinématographique. Ancien étudiant en cinéma de l'université Laval, il a également mené des études en «Film Production» au Collège algonquin d'Ottawa pour ensuite travailler sur divers plateaux de tournages en tant que cameraman et assistant-réalisateur.

En 1996, il s'attaque à *Kanata. L'héritage des enfants d'Aataentsic*, qu'il réalisera en collaboration avec l'Office national du film. Cette première œuvre aura été le fruit de trente semaines de tournage — qui l'ont conduit en Oklahoma, à Detroit et dans la Baie Georgienne — et de 18 semaines de montage.

«C'est un hommage à nos ancêtres. J'ai toujours trouvé qu'il n'y avait pas assez de documentation sur la Confédération des Wendats. Ça me semblait essentiel pour l'histoire de la nation de partir à la recherche d'une certaine vérité historique.»

Par ses plans aériens d'une beauté saisissante, qu'il a lui-même tournés, le jeune métis a voulu «montrer la flamme de la nation».

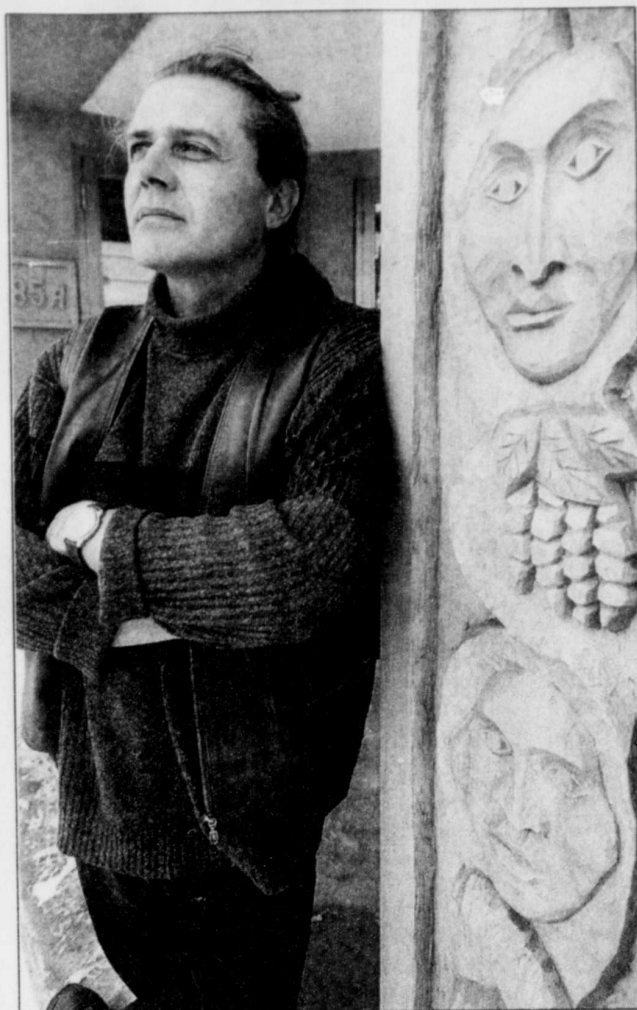
«Cette flamme est toujours là chez certains individus. Je voulais faire ressortir cette vérité et montrer aux Québécois en général que l'histoire de notre nation est une tragédie. Pas dans le sens d'"histoire triste". L'anthropologue Bruce Trigger utilise le mot "génocide". La perte de notre héritage ancestral par la colonisation est l'un des plus grands génocides sur le plan culturel au sein des populations autochtones des Amériques», expliquait le cinéaste quelques minutes avant la projection de son film, hier.

Malgré la croyance populaire, soutient ce dernier, les autochtones ne se sont pas «laissés faire» par les Européens. «Les gens se demandent pourquoi les autochtones n'ont pas résisté, alors que nous sommes en lutte constante sur les scènes politique et culturelle», a-t-il poursuivi.

D'abord d'ordre culturelle, la tragédie de la nation wendat, croit René Sioui Labelle, est aussi territoriale.

«Sans territoire, il est difficile de créer une économie qui permette d'acquiescer une certaine dignité sans avoir à dépendre du gouvernement ou d'une aide extérieure», dit-il.

«La flamme est toujours là chez certains individus»



Au nom de l'histoire de la nation wendat, René Sioui Labelle s'est lancé à la recherche d'une «certaine» vérité historique.

Projet nourri sur une dizaine d'années, le premier documentaire du cinéaste est en quelque sorte une réponse à sa propre quête d'identité.

«Étant métis, il fallait bien que cette question soit soulevée à un moment donné, surtout que j'ai vécu en réserve et que j'ai été élevé par une mère huronne. Les femmes sont très importantes dans la société wendat. Leur rôle est aujourd'hui plus dilué, mais elles demeurent des femmes très volontaires, chefs de famille, qui prennent des décisions très importantes. Elles transmettent les valeurs premières, même si elles n'en ont pas conscience.»

Les obsèques de Gaétan Girouard

ont lieu aujourd'hui à Granby

Le grand public sera admis

KATHLEEN LAVOIE
Le Soleil

QUÉBEC — C'est aujourd'hui à 14 h dans l'église de la paroisse Sainte-Famille à Granby qu'auront lieu les obsèques du journaliste Gaétan Girouard.

En raison de l'importance des hommages rendus à l'animateur au cours des derniers jours, la police de Granby, qui escortera le convoi funèbre, exercera aussi une surveillance accrue du trajet séparant le Complexe funéraire Le Sieur de l'église.

«Il est évident que nous assurerons un service d'ordre plus complet que d'habitude. Nous allons voir à faciliter la circulation et nous serons disponibles pour porter assistance si nécessaire», expliquait le lieutenant Luc Rainville, hier.

Dans les dernières heures, beaucoup de gens ont pu exprimer leurs sympathies à la famille du défunt en se rendant au Complexe funéraire Le Sieur, où il est exposé. Le propriétaire du salon, M. Gilles Le Sieur, racontait hier que depuis l'ouverture, un flot continu de visiteurs avaient franchi le seuil de son établissement.

«Il y a beaucoup de circulation, autant des médias que du public en général. Jusqu'à maintenant, il n'y a eu aucun problème. Les gens sont très respectueux et très patients

dans les files d'attente. Ça se fait dans le respect et la dignité.» Selon M. Le Sieur, la plupart des marques de sympathie se sont traduites par des dons à divers organismes, notamment la Fondation Mira, dont M. Girouard était le porte-parole depuis 1986.

Hier, rapportait la Presse canadienne, de nombreux membres du métier, Guy Mongrain, André Jobin, Benoît Johnson et France Beaudoin, mais aussi d'autres comme l'humoriste Michael Rancourt et le fondateur de Mira, Éric Saint-Pierre, sont passés rendre hommage à Girouard.

Contrairement à ce qui a été abondamment diffusé, M. Le Sieur soutenait aussi que le public serait admis dans l'église lors de la cérémonie et ce, jusqu'à ce que celle-ci soit remplie à pleine capacité.

Les premiers ministres du Québec et du Canada ne seront pas représentés à ces funérailles. «Les membres de la famille ont souhaité que ça se passe entre eux. Nous allons respecter leur volonté. Cela dit, le premier ministre enverra un petit mot», affirmait l'attachée de presse de Lucien Bouchard, Christiane Miville-Deschênes.

Les réseaux TVA et Radio-Canada ne comptaient pas diffuser les obsèques en direct, hier. En ce qui concerne RDI, cela ne semblait pas non plus être le cas. La décision pourrait toutefois être renversée en matinée.

Camion enlisé, autoroute congestionnée



Les opérations pour sortir un camion remorque qui s'était enlisé dans la neige, pendant la tempête de vendredi, à Lévis, ont causé un fort ralentissement sur l'autoroute 20 Est, hier après-midi. Les automobilistes étaient détournés vers la route 132 à partir de la sortie Route des Îles, mais la congestion commençait à se faire sentir dès Saint-Romuald. L'autoroute a été fermée pendant deux heures et demie. Personne n'avait été blessé lors de cet incident. C.S.

Le Crutec veut deux usagers au conseil de la STCUQ

Cantin prêt à accorder un siège

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le Comité régional des utilisateurs du transport en commun, le Crutec, réclame que deux usagers siègent au conseil d'administration de la STCUQ. Claude Cantin serait d'accord pour qu'un usager siège au conseil, mais il faudra d'abord des changements législatifs.

Ce conseil est composé de cinq élus, et c'est la Ville de Québec qui choisit le président. Le Crutec aimerait avoir voix au chapitre.

«À compter de février, les usagers paieront davantage que les municipalités, 37,2 millions\$ contre 35,6 millions\$, soit 41 % du budget contre 39 % pour les villes», dit Jérôme Vaillancourt, président du Crutec.

«Ce serait intéressant d'avoir un usager au conseil, tant pour lui que pour nous. Une loi, ça se change. Mais les maires vont toujours vouloir garder la majorité car ils sont responsables financièrement et politiquement de la STCUQ», répond Claude Cantin.



«Les usagers sont frustrés, ils chialent, mais il n'y a pas moyen de les amener manifester une heure dans la rue», admet le président du Crutec, Jérôme Vaillancourt.

Le Crutec est une association d'usagers, un groupe de pression. Il devait mettre des calèches en circulation dans les voies réservées de Québec et Sainte-Foy en cas de grève. «Nous avions des ententes avec des calchiers», dit M. Vaillancourt. Un mode de transport d'une autre époque qui aurait ralenti la circulation en guise de protestation, une action de rue pour montrer l'importance des autobus pour la population.

PLUS DE SOUS

Si le Crutec se réjouit de l'entente entre les chauffeurs et la STCUQ, il s'inquiète de la facture à venir. «À quel prix?» s'interroge M. Vaillancourt, opposé à la hausse de tarifs de 6 % en février. Il réclame du même souffle du ministère des Transports une subvention équivalente au salaire d'un... chauffeur!

Car le Crutec se débat, bon an mal an, avec un budget à peine suffisant pour payer le loyer, une secrétaire et le téléphone, comptant même sur un programme salarial pour joindre les deux bouts. Seulement 500 membres versent une cotisation annuelle de 2\$ à 5\$. Contrairement aux automobilistes, les usagers sont difficiles à mobiliser, et ils ne sont pas riches.

Des initiatives personnelles comme celles de Pierrette Jacob (pétition) demeurent l'exception. «Nous lui avons donné du support, mais nous n'avons personne pour faire circuler la pétition», admet M. Vaillancourt. C'est le Crutec qui en a rédigé le texte et qui la présentera à la STCUQ, précise-t-on.

«Les usagers sont frustrés, ils chialent, mais il n'y a pas moyen de les amener manifester une heure dans la rue. C'est difficile de trouver des bénévoles, des gens prêts à s'impliquer», déplore M. Vaillancourt.

Le nouveau président de la STCUQ partage ce point de vue.

«Avoir une voix au conseil, ça peut donner un nouvel élan au Crutec. Cet organisme n'a pas de moyens financiers, mais il a un rôle important à jouer. Il faut penser à un partenariat avec les usagers. Pour le reste (le choix du président), soyons épatistes», sourit le maire suppléant de Québec.

LE QUÉBEC LE CANADA

EN BREF

Le fisc est toujours plus gourmand

Les contribuables paient toujours plus d'impôts sur leur revenu. Selon des chiffres du ministère des Finances, à moins que le ministre Paul Martin n'indexe complètement les impôts à la hausse du taux d'inflation, les Canadiens payeront environ 840 millions\$ de plus cette année en impôts, et 3,4 milliards\$ supplémentaires d'ici 2004. Pour les comptables du ministère, éliminer ces hausses d'impôts cachées représenterait un «coût fiscal». Mais plusieurs analystes estiment que cela ne devrait pas être perçu comme une baisse d'impôt. Restaurer la pleine indexation, que les Canadiens ont perdue en 1986, et la présenter comme une perte de revenus pour le gouvernement, c'est présumer que cet argent appartenait au gouvernement en premier lieu, affirme Finn Poschmann, du C.D. Howe Institute, un groupe d'experts à tendance conservatrice. En 1992, une personne ayant un conjoint et deux enfants, et un revenu imposable de 29 590\$, se retrouvait juste au-dessous du niveau à partir duquel le taux d'imposition fédéral passe de 17 à 26% du revenu. Cette personne versait 3,7% de son revenu imposable en impôts, en tenant compte du crédit pour la TPS et de la Prestation fiscale pour enfants. Si on relève le revenu de cette famille dans une proportion équivalant à la hausse du coût de la vie jusqu'en janvier 1999, elle se trouve à gagner 32 863\$ — exactement le même revenu qu'en 1992. Mais en l'absence d'indexation, cette famille voit son crédit pour la TPS et ses chèques de prestations pour enfants réduits de 5¢ sur chaque 1\$ de revenu excédant 29 591\$, et paie maintenant au fédéral 26% d'impôts sur chaque 1\$ de plus. En outre, toutes les provinces à l'exception du Québec se servent de cet impôt fédéral accru pour calculer l'impôt provincial à payer. (PC)

MONTREAL

Reprise du service normal à la STCUM

Tous les 360 autobus à plancher surbaissé de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) ont été inspectés et ont repris la route depuis samedi soir, a fait savoir hier le transporteur, précisant être en mesure d'offrir son service normal sur les 150 lignes de son réseau dès ce matin. La STCUM a confirmé que le problème émanait d'un certain nombre de cylindres de commande de l'accélérateur, qui n'avaient pas, à l'origine, été lubrifiés convenablement. La porte-parole de la STCUM, a assuré que le transporteur public avait toujours confiance en NovaBus, mais qu'il n'écarte pas la possibilité de se procurer ses prochains autobus neufs en Ontario. (PC)

... et des pourparlers avec les pompiers

Imposée par la ministre québécoise du Travail Diane Lemieux, qui menaçait d'intervenir, une séance de conciliation a eu lieu entre les pompiers et la Ville de Montréal, hier matin. En fin d'après-midi, le Service de prévention des incendies a fait savoir que «le contenu reste un peu secret jusqu'à ce que les deux parties en viennent à une entente. On prévoit que ça va se continuer en soirée et reprendre demain». La rencontre s'est tenue après que le président de l'Association des pompiers de Montréal eut lancé un appel à une trêve générale des moyens de pression pour montrer la bonne foi des pompiers. Une rencontre des syndicats est prévue jeudi pour faire le point. Le directeur québécois du Syndicat canadien de la fonction publique, Gilles Charland, qui avait négocié la réduction de la masse salariale, a témoigné en fin de semaine de la mauvaise interprétation de la convention collective de la part de la Ville. (PC)

Tobin déclencherait des élections

Le premier ministre de Terre-Neuve, Brian Tobin, pourrait annoncer la tenue d'élections générales aujourd'hui, même s'il reste encore deux ans avant la fin de son mandat. Les libéraux de M. Tobin détiennent actuellement 36 des 48 sièges, et le parti jouit encore de l'appui massif de la population. Un scrutin prématuré permettrait au gouvernement de M. Tobin de se concentrer sur les Jeux d'hiver du Canada, qui débutent le 20 février à Corner Brook. (IC)

Janvier se radoucit



Après avoir subi des températures glaciales, puis reçu plus de 40 cm de neige en 24 heures, Montréal a vécu un redoux hier, comme l'ensemble du Québec. De sorte que Louise Lauzon en a été quitte pour patiner presque sur l'eau, en après-midi. Les températures au-dessus de la normale devraient durer jusqu'à demain, nous annoncent les météorologues.

Les défenseurs des victimes d'agressions sexuelles de retour en Cour suprême

■ OTTAWA (PC) — Les défenseurs des droits des victimes d'agressions sexuelles se préparent à livrer une bataille qu'ils croyaient avoir déjà gagnée.

Pour la deuxième fois en moins de quatre ans, ils comparaitront en Cour suprême pour contester le droit des accusés d'agressions sexuelles d'avoir librement accès aux dossiers médicaux de leurs présumées victimes.

C'est une adolescente victime d'agression sexuelle qui est au centre de la cause que la Cour suprême entendra à compter de demain.

L'accusé, Brian Mills, a déjà pu prendre connaissance de certains des dossiers médicaux de son accusatrice. Mais son avocat est persuadé que les documents restants contiennent des informations pertinentes à sa défense.

Les avocats de l'adolescente ont porté leur cause devant le plus haut tribunal du pays, quand un juge albertain a statué que la loi fédérale restreignant

l'accès aux dossiers médical et psychiatrique de la jeune fille était inconstitutionnelle, parce qu'elle enfreignait le droit de l'accusé à un procès juste.

DÉJÀ RÉGLÉ

La Cour suprême doit décider si la loi maintient un juste équilibre entre le droit de la victime à la protection de sa vie privée et le droit de l'accusé à un procès équitable.

La plupart des personnes qui ont statué d'intervenants dans cette cause soutiennent que cette question a déjà été réglée lorsqu'Ottawa a commencé à appliquer la loi en 1997. «Le

Rock recule

Le ministre fédéral de la Santé renonce à «coter» les provinces

■ OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, a abandonné le controversé projet consistant à coter la performance du système de santé des provinces, soutenant tout de même qu'il fallait trouver une façon de savoir où vont les fonds destinés à cet effet.



Le ministre Allan Rock

«Nous dépensons 80 milliards\$ en santé chaque année et il est surprenant de constater à quel point nous en savons peu sur ce que nous en retirons précisément», a déclaré M. Rock, dimanche, à l'émission d'affaires publiques *Sunday Edition*, du réseau CTV.

M. Rock avait lancé l'idée l'été dernier, se joignant au premier ministre Jean Chrétien pour suggérer qu'Ottawa implante un système de classement des soins de santé provinciaux semblable à celui que publie annuellement le magazine *Maclean's* pour évaluer la performance des universités.

Or, une réunion tenue la semaine dernière a permis de constater que cette suggestion avait été plutôt mal reçue par les responsables provinciaux de la santé.

Certaines sources affirment que les provinces verseraient dans un tel système de gradation un aveu de soumission face au gouvernement fédéral. M. Rock a voulu rectifier le tir, indiquant qu'un tel système ne servirait qu'à identifier les services à améliorer.

Ottawa aurait voulu savoir comment son argent est dépensé

«Ce que nous proposons, c'est que les gouvernements, incluant le fédéral, rendent des comptes aux Canadiens. Ce n'est pas

une question de soumission mais de responsabilité gouvernementale envers les citoyens», a souligné M. Rock.

Il a aussi affirmé que la priorité du prochain budget, en février, irait au désengorgement des salles d'urgence et à l'achat d'équipement, refusant toutefois d'avancer des chiffres.

Parlement a tenu compte de tous ces droits», a déclaré Anne Derrick, qui représente le Fonds des femmes pour l'action et l'éducation légale.

La loi autorise la divulgation de dossiers thérapeutiques, mais exige qu'on tienne d'abord compte de questions comme le droit à la vie privée et à l'égalité de la victime.

La loi sur la protection des victimes de viol empêche maintenant de poser en cour des questions sur le passé sexuel de la victime

Cependant, cette législation semble contredire une décision de la Cour suprême remontant à 1995, et qui autorisait un accès beaucoup plus large aux dossiers médicaux des victimes.

Le tribunal pourrait donc s'en remettre à sa décision antérieure et forcer Ottawa à légiférer de nouveau.

Mais la Cour suprême pourrait aussi décider qu'une atteinte au droit de l'accusé à un procès équitable, si tel est le

cas, est raisonnable dans les circonstances, et confirmer la validité de la loi.

Selon les défenseurs des droits des femmes, les avocats requièrent de plus en plus fréquemment l'accès aux dossiers thérapeutiques des victimes, depuis que la loi sur la protection des victimes de viol les empêche de poser des questions, devant le tribunal, sur le passé sexuel de la victime. Cela pourrait dissuader les victimes de rapporter un crime déjà trop souvent passé sous silence, plaident-ils.

Quant aux avocats de l'accusé, ils estiment qu'il s'agit d'un inconvénient justifiable. «C'est l'accusé qui risque de perdre sa liberté», rappelle Dennis Edney, l'avocat de Brian Mills.

Des organismes comme l'Association canadienne des libertés civiles viendront défendre la position de M^{re} Edney devant le tribunal, qui entendra en tout une bonne vingtaine d'avocats.

Le gouvernement fédéral viendra aussi défendre sa loi en cour.

Des avertissements plus crus sur les paquets de cigarettes

■ OTTAWA (PC) — «Le tabagisme peut causer des problèmes d'érection.» «L'usage du tabac peut provoquer l'impuissance.» «Le tabac et le sexe ne font pas bon ménage.»

Les libellés n'ont pas encore été dévoilés, mais des sources indiquent que les avertissements sur les paquets de cigarettes pourraient bientôt faire référence aux problèmes d'impuissance qu'engendre le tabagisme.

Le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, devrait en faire l'annonce aujourd'hui lors d'un dîner des Médecins pour une société sans fumée (MSSF) marquant le début de la semaine de l'antitabagisme.

Des recherches ont démontré que le tabagisme pouvait entraîner des troubles d'érection et des spécialistes croient que cette réalité risque d'avoir un impact plus grand sur les fumeurs mâles que les avertissements — plus traditionnels — sur le cancer ou la mort.

Le ministre de la Santé devrait également annoncer de nouvelles restrictions portant sur les présentoirs et les affiches que les fabricants de tabac installent dans les magasins et dépanneurs.

M. Rock a brisé la cage du ministère de la Santé, notamment en recrutant de nouvelles personnes pour des postes clés à la division de la réduction du tabagisme, a affirmé Cynthia Callard, du MSSF. «Je suis très excitée. Le ton est différent et il y a une ouverture d'esprit et une intensité au travail visibles de l'extérieur.»

Aux yeux du président de Conseil canadien des fabricants de produits du tabac, Rob Parker, les motivations de M. Rock sont purement politiques. «Il ne fait que démontrer aux (groupes antitabagisme) qu'il peut nous mener la vie dure.»

La CSN dénonce les Soeurs des Saints noms de Jésus et de Marie

Déjà un an de lock-out, 5606 griefs et plus de la moitié des 180 employés congédiés

LIA LEVESQUE
Presse canadienne

■ MONTREAL — Un an après le lock-out à la maison-mère des Soeurs des Saints noms de Jésus et de Marie, la CSN a dénoncé de nouveau l'employeur, contre qui elle a déposé 5600 plaintes pour de présumées infractions au Code du travail.

La maison-mère des Soeurs des Saints noms de Jésus et de Marie est une résidence pour soeurs âgées de la congrégation, située à Outremont. Quelque 180 préposés aux bénéficiaires, employés aux cuisines, à la buanderie et à l'entretien ménager y oeuvraient en janvier 1998, quand le lock-out a été décrété, en pleine crise du verglas. La convention collective est échue depuis mars 1997 et, au dire du président de la CSN Gerald Larose, la direction n'a guère manifesté de bonne foi à négocier.

Un médiateur a été nommé au dossier par le ministère du Travail, et cinq dates de négociation avaient été arrêtées pour janvier 1999. Or, l'employeur a annulé jusqu'ici les trois premières rencontres.

APPEL À M^{re} TURCOTTE

Il n'en reste que deux en janvier. Si les discussions ne reprennent pas à ces occasions, M. Larose demandera l'intervention «de tous ceux qui

ont une autorité morale dans le secteur religieux», notamment M^{re} Jean-Claude Turcotte.

De plus, 100 des 180 employés ont été congédiés depuis le début du conflit, souligne M. Larose.

Le président de la CSN ne comprend guère l'attitude de la maison-mère, d'autant plus que les demandes syndicales sont «infimes» d'après lui, soit 2% d'augmentation par année, le maintien des emplois et de la convention collective. Le salaire moyen est de 13\$ l'heure, et les deux tiers du personnel travaille 25 heures par semaine.

Le syndicat soutient que la direction de la maison-mère contrevient aux dispositions anti-briseurs de grève du Code du travail. Depuis le début du lock-out, en janvier 1998, le syndicat a intenté 5606 poursuites à ce sujet.

Pour marquer le premier anniversaire du lock-out, le syndicat de la CSN a eu l'idée d'une cérémonie pour le moins inusitée. Une grue avec un mât de 175 pieds a été louée. Devant la maison-mère, la présidente du syndicat est montée dans la nacelle au bout du mât, avec un mannequin ressemblant à la directrice générale de la maison-mère. Le mannequin a été propulsé en bungee du haut du mât.

Interrogé sur le bon goût de cette cérémonie, M. Larose et la présidente du syndicat, Manon Gingras ont expliqué qu'ils voulaient «secouer» les idées de la directrice générale avec ce saut en bungee. «Cela témoigne d'un état d'exaspération» des travailleurs, après un an de lock-out et peu de discussions, même avec un médiateur au dossier, a justifié le président de la CSN.

LE MONDE

ÉTATS-UNIS

Collision de 3 trains

Deux personnes ont perdu la vie dans une collision ferroviaire impliquant trois trains de marchandises, survenue à Bryan, en Ohio, vers 2h, hier matin. L'accident a provoqué un déraillement s'étendant sur près d'un kilomètre. Une locomotive a brûlé pendant des heures, tandis que l'enchevêtrement de wagons bloquait la principale voie ferroviaire en direction de Chicago. Les deux victimes sont deux mécaniciens qui ont été éjectés de leur locomotive. On ne connaît pas encore les causes de l'accident. Un train parti de Morrisville, en Pennsylvanie, et roulant vers Chicago a embouti un autre convoi se dirigeant lui aussi vers l'ouest. Puis un troisième train roulant vers l'est a embouti les débris. (AP)

IRAK

Saddam épargné

Israël avait prévu d'assassiner le président irakien Saddam Hussein, en décembre, mais avait dû annuler au dernier moment son opération à cause des frappes américano-britanniques sur l'Irak. Selon *The Sunday Times*, le Mossad, l'agence israélienne de renseignement, avait mis au point une opération pour tuer le chef de l'État irakien à l'aide de missiles guidés au moment où il devait rendre visite à sa maîtresse dans le nord-ouest du pays. Les commandos aéroportés israéliens s'étaient entraînés pendant plusieurs mois selon le journal. Le journal précise cependant que le gouvernement avait des doutes sur la possibilité de suivre les déplacements de Saddam. (AFP)

ITALIE

Le chef kurde parti

Le gouvernement turc a accusé, hier, l'Italie d'avoir laissé partir le leader kurde Abdullah Ocalan, qui a quitté Rome, samedi, pour une destination qui reste inconnue. La Turquie dénonce une décision qui permet selon elle au chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) d'échapper à la justice. Ni les dirigeants du PKK ni l'avocat d'Ocalan en Italie n'ont divulgué où se trouvait désormais le leader kurde. L'ambassadeur de Russie en Italie a démenti les informations de la presse italienne qui supposait qu'Abdullah Ocalan avait gagné Moscou. (AP)

ANGOLA

Casques bleus, out?

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a recommandé dans un rapport rendu public, hier, le retrait de la Mission des Nations unies en Angola (MONUA), fin février, en raison de la reprise de la guerre civile. La MONUA compte près d'un millier de Casques bleus, d'observateurs militaires et policiers, et personnels civils chargés de superviser l'application des accords de paix de Lusaka de novembre 1994. (AFP)

RUSSIE

Mort des rennes

Plus de 10 000 rennes ont péri depuis début décembre dans une presque île du grand nord russe à cause de conditions climatiques exceptionnelles qui ont couvert de glace la toundra. Une succession de gels et de redoux a remplacé la neige, qui couvre habituellement la toundra, d'une couche de glace. Les animaux grattent en temps normal la neige pour atteindre le lichen dont ils se nourrissent. Pour sauver l'essentiel du troupeau, qui compte environ 100 000 têtes, les bergers sont contraints de faire migrer les rennes vers des zones non gelées. (AFP)

ÉGYPTE

Ras le bol des filles!

Trois filles, ça va, cinq filles, c'est non! Un Égyptien a abandonné samedi à l'hôpital les jumeaux que sa femme venait de mettre au monde. Déjà père de trois filles, il attendait en effet désespérément un garçon. Ahmed Ali Ibrahim est allé chercher son épouse qui venait d'accoucher à l'hôpital du Caire et s'est enfui avec elle. En Égypte, où la naissance d'un garçon est traditionnellement préférée à celle d'une fille, de nombreuses femmes ne s'arrêtent d'avoir des enfants que lorsqu'elles obtiennent un garçon. (AP)

Kosovo: les USA menacent de bombarder les Serbes

■ WASHINGTON (AP, AFP) — L'administration Clinton a haussé le ton, hier, vis-à-vis de la Yougoslavie en brandissant la menace à peine voilée d'un bombardement de l'OTAN sur les positions serbes si Belgrade ne rétablit pas un cessez-le-feu en miettes dans la province rebelle du Kosovo.

Appuyant la décision de l'OTAN d'envoyer ses deux plus hauts responsables militaires à Belgrade pour lancer ce qui pourrait être un dernier avertissement, la secrétaire d'État Madeleine Albright a fait savoir par l'intermédiaire de son porte-parole qu'il était « extrêmement important » que le président yougoslave Slobodan Milosevic soit conscient de la gravité de la situation.

À Washington, d'autres responsables de l'administration Clinton ont confié les autres exigences des États-Unis: traduire devant la justice les responsables du récent massacre de 45 albanophones au Kosovo, permet-

tre aux personnes enquêtant sur les crimes de guerre de mener leurs investigations et obtenir de Slobodan Milosevic la réduction de ses forces au Kosovo.

James Rubin, le porte-parole de Madeleine Albright, s'est dit encouragé par la décision de l'OTAN d'envoyer à Belgrade les généraux américains Wesley Clark, commandant suprême des forces alliées en Europe et allemand Klaus Naumann, président du Comité militaire de l'OTAN.

Entre-temps, les 16 membres de l'OTAN ont vivement condamné, hier, le massacre perpétré vendredi à Racak dans le sud du Kosovo, lors d'une

réunion convoquée en urgence qui n'a pas donné lieu à une décision d'intervention militaire, ont indiqué des diplomates.

Par ailleurs, le Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie, privé jusqu'ici par Belgrade de tout accès au Kosovo, a décidé de « passer à l'action » après la découverte du massacre de Racak.

Le procureur du TPI, la Canadienne Louise Arbour, devait quitter, aujourd'hui, le siège du tribunal à La Haye, pour conduire en personne une mission d'enquête sur les lieux de la tuerie, attribuée à la police serbe par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Ce sera la première fois — s'ils y parviennent — que M^{me} Arbour et ses collaborateurs se rendent au Kosovo,

dont les autorités yougoslaves leur barrent l'entrée depuis mars 1998. Belgrade refuse de reconnaître la compétence du TPI sur sa province rebelle à majorité albanaise.

Le massacre de Racak « entre clairement dans le mandat du TPI ». « J'appelle les autorités de la RFY (République fédérale de Yougoslavie) à faciliter notre accès immédiat au site », a déclaré Louise Arbour.

Racak est-il la « goutte de sang » qui fait déborder le vase? « Il n'est pas question de dire cela. Le temps n'est simplement plus aux arguties juridiques, l'heure est venue de passer à l'action », répond l'un des porte-parole du tribunal de La Haye.

Réputée pour son énergie et un caractère bien trempé, Louise Arbour a rapidement donné ce week-end le signe de sa détermination.

La Canadienne Louise Arbour fait enquête

Le président du Pérou à l'eau!



Des gardes du corps du président Alberto Fujimori, viennent à la rescousse du leader péruvien après qu'il fut tombé d'un bateau, samedi, lors d'une traversée du fleuve Cenepa, à la frontière entre son pays et l'Équateur. Fujimori doit rencontrer, aujourd'hui, son homologue équatorien, Jamil Mahuad, dans cette région afin, justement, de délimiter la frontière commune ainsi que le stipulent les accords de paix récemment signés entre les deux pays.

Yémen: rapt de six Occidentaux

LA HAYE (d'après AFP) — Six Occidentaux, une famille de quatre Néerlandais et un couple britannique, ont été victimes au Yémen, hier, d'une nouvelle prise d'otages, la deuxième en huit jours dans ce pays où plus de 150 étrangers ont été enlevés depuis 1993.

Le groupe a été kidnappé en milieu de journée, alors qu'il se rendait à bord de trois voitures de Saadah (nord) vers la capitale Sanaa, a indiqué un porte-parole du ministère néerlandais des Affaires étrangères.

Les six Occidentaux ont été interceptés par un groupe d'hommes armés à Hourane, à 140 km au nord de Sanaa, a déclaré un dirigeant tribal de la région.

Le ministère néerlandais des Affaires étrangères, via l'ambassade des

Pays-Bas à Sanaa, est « en contact permanent avec les autorités yéménites pour tirer au clair cette affaire ».

D'autres contacts avaient lieu entre les chefs des tribus du nord du Yémen pour tenter d'identifier les ravisseurs et leurs revendications, a indiqué à Sanaa un député yéménite.

Les autorités yéménites gardaient, de leur côté, le silence sur cet enlèvement, annoncé à La Haye et confirmé à Londres par le Foreign Office.

Les Pays-Bas et la Grande-Bretagne n'ont pas révélé, hier soir, l'identité des otages, leurs familles n'étant pas encore informées.

Les quatre Néerlandais, un couple et ses deux enfants, résidaient à Saadah, où les parents travaillaient dans un hôpital pour une organisation humanitaire US. Aucune précision n'a été

obtenue sur les deux Britanniques.

Les six otages avaient quitté Saadah, hier matin, pour Sanaa. Ils y avaient apparemment rendez-vous avec d'autres personnes qui, ne les voyant pas arriver, ont donné l'alerte.

Les trois véhicules du groupe ont été retrouvés peu après, vides, en bordure de route à une heure et demie de Saadah, a-t-on indiqué à La Haye.

Les enlèvements de touristes ou d'Occidentaux sont fréquents au Yémen. Ils sont réalisés par des tribus locales désireuses de faire pression sur les autorités.

Les Pays-Bas et de nombreux autres pays occidentaux déconseillent depuis des mois à leurs ressortissants de se rendre dans le pays. La majorité de ces prises d'otages se sont déroulées sans effusion de sang.

Eeltsine a un ulcère à l'estomac

MOSCOU (d'après AP) — Nouvelle hospitalisation pour Boris Eltsine, la cinquième depuis sa réélection en 1996. Le président russe a été admis, hier, à l'Hôpital central de Moscou, cette fois pour un ulcère hémorragique aigu, selon le Kremlin.

Les ennuis de santé du dirigeant russe pourraient remettre en cause sa visite officielle en France, prévue les 28 et 29 janvier. D'après le Kremlin, le président russe doit s'entretenir avec son homologue français Jacques Chirac du calendrier de ce voyage. « Il est possible que la visite soit reportée », a expliqué Dimitri Yakouchkine, porte-parole de Boris Eltsine.

Selon M. Yakouchkine, l'état de santé du chef de l'État « s'est détérioré, hier, et les médecins ont estimé que l'hospitalisation était nécessaire ». Une gastroscopie pratiquée en urgence a confirmé le diagnostic d'ulcère gastrique hémorragique aigu.

Boris Eltsine, dont l'état de santé est stationnaire et l'humeur bonne, selon son porte-parole, va subir de nouveaux examens « au cours de la semaine prochaine ». Ils permettront de « savoir combien de temps durera le traitement et, en second lieu, si le président doit subir ou non une intervention chirurgicale ». Ses médecins pensent que l'ulcère résulte d'« une combinaison de facteurs », dont le stress. Aucune date n'a été fournie quant à la durée de l'hospitalisation.

TROP D'ASPIRINES?

Âgé de 67 ans, M. Eltsine, opéré d'un quintuple pontage coronarien, en novembre 1996, a souffert de divers problèmes de santé au cours des derniers mois et a passé la majeure partie de son temps dans sa résidence de Gorky-9, à la campagne, près de Moscou.

Il avait dû écourter, en octobre, une visite en Asie centrale, officiellement en raison d'une grosse bronchite. Puis il avait été hospitalisé, fin novembre et début décembre, pour une pneumonie.

Selon German Basner, un chirurgien renommé de Moscou, l'ulcère aigu dont souffre actuellement Boris Eltsine a peut-être pour origine la consommation prolongée d'aspirines. Ce médicament est souvent indiqué dans les traitements des maladies cardiovasculaires, car il prévient la formation de caillots.

La mort de deux bébés en Belgique déclenche l'alerte dans la majorité des hôpitaux européens

■ MELSUNGEN, Allemagne (d'après AFP) — L'alerte a été déclenchée ce week-end dans les hôpitaux de plusieurs pays d'Europe après la mort en Belgique de deux bébés prématurés. Ces accidents seraient dus au mauvais étiquetage d'ampoules fabriquées par une firme pharmaceutique allemande visée par une enquête de la justice belge.

Deux fillettes nées avant terme ont toutes deux succombé à un arrêt cardiaque inopiné, jeudi et samedi, après avoir reçu du chlorure de potassium en fait de glucose, dans une clinique de Louvain, près de Bruxelles. La substance injectée, inoffensive pour des adultes, mais en dose trop concentrée pour des nourrissons, leur a manifestement été fatale, selon l'autopsie.

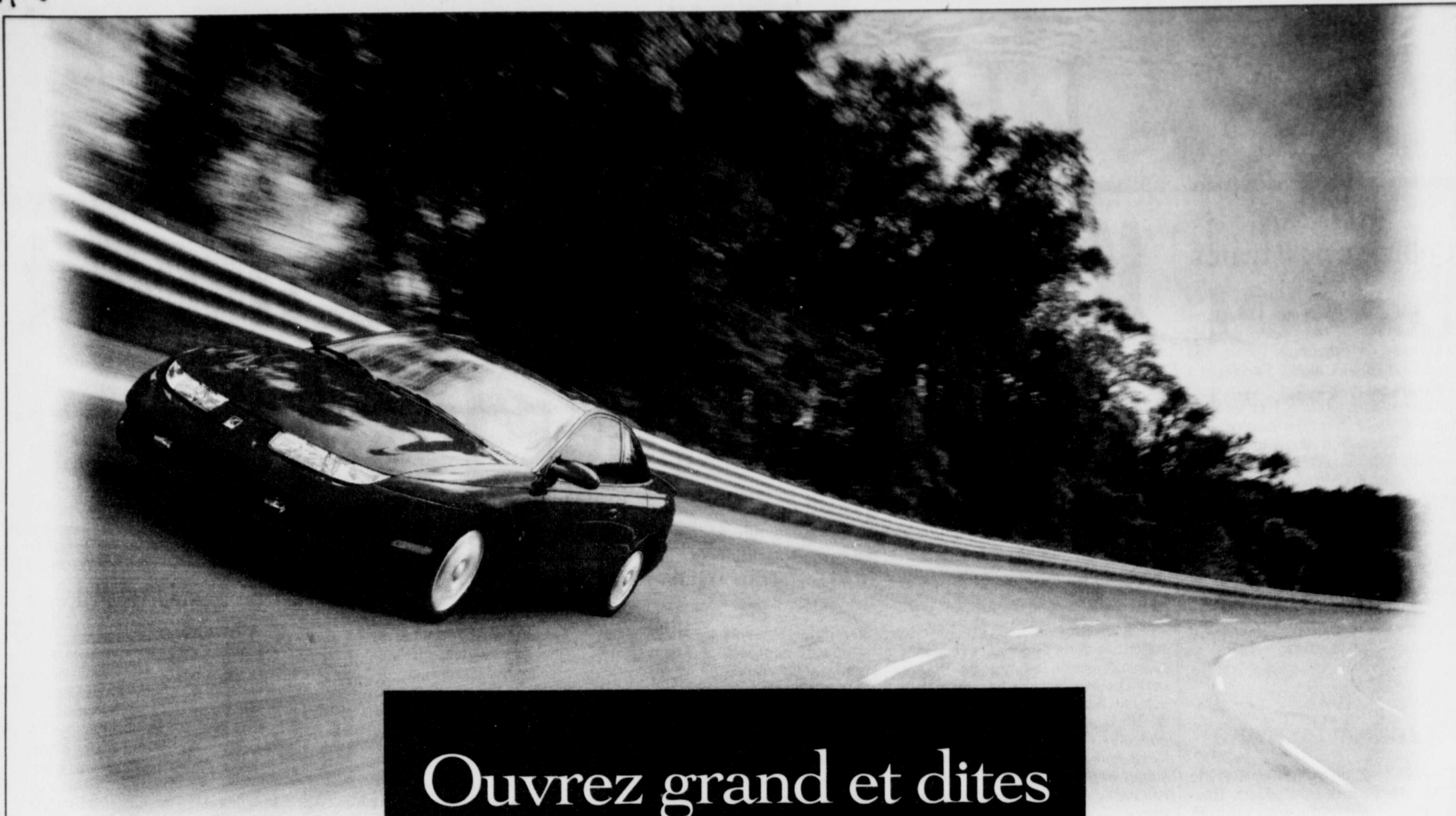
Les ampoules contenant le chlorure de potassium émanaient d'une entre-

prise allemande, B. Braun, basée à l'ouest de l'Allemagne, qui s'est dite « bouleversée » par le décès des nouveau-nés. Le groupe a dit tenir pour « vraisemblable » l'idée d'un mauvais étiquetage des ampoules dans le processus de fabrication. L'erreur serait humaine car « une faute technique est exclue en l'état actuel des connaissances du dossier », selon l'entreprise.

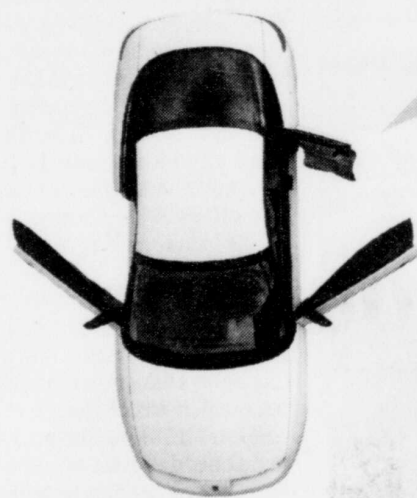
Braun avait ordonné, samedi soir, le rappel « immédiat » de toutes les ampoules en plastique issues du même

lot que celles incriminées. Le stock de 135 000 doses « Mine-Plasco » de 10 ml, censées contenir du « glucose à 5% », avait principalement été mis sur les marchés belge et allemand en septembre 1997, mais aussi « en petites quantités » au Luxembourg et en République slovaque, selon l'entreprise.

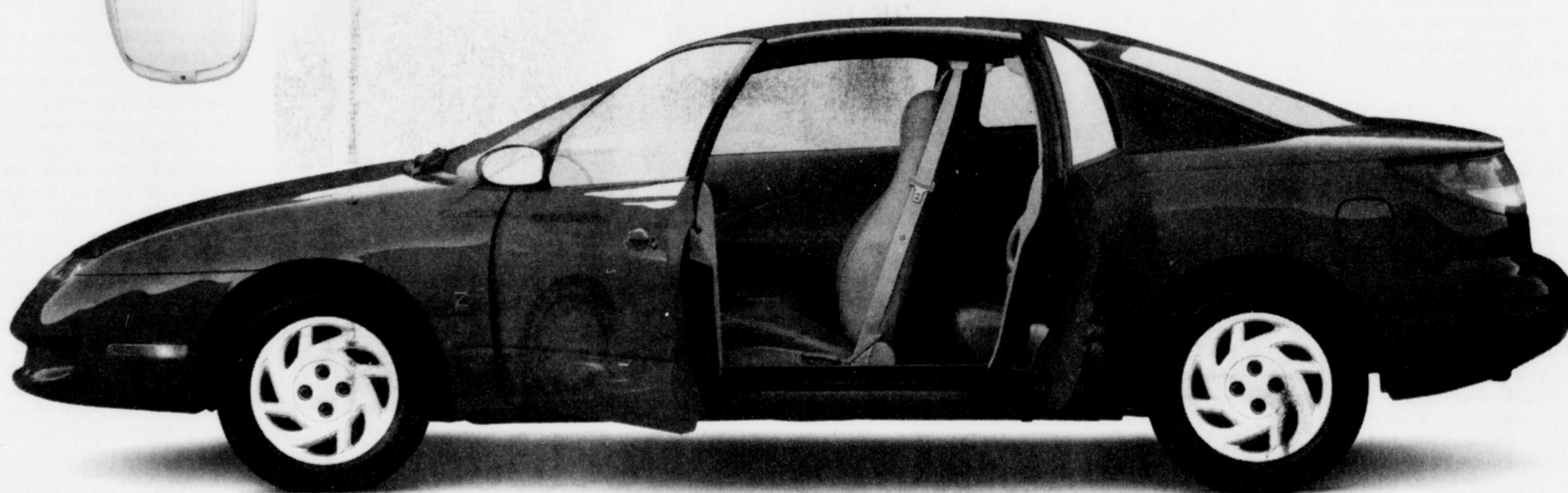
Les autorités sanitaires belges ont lancé une alerte européenne, appelant les laboratoires pharmaceutiques et les hôpitaux du pays à suspendre l'utilisation de ces ampoules.



Ouvrez grand et dites
ahhhhhhhh!



La révolutionnaire
troisième porte de Saturn.



17 123 \$[†]

(transport et préparation à la route inclus)

[†]PDSF. Les détaillants peuvent vendre à un prix moindre.

Les ingénieurs de Saturn n'ont pas l'habitude de se tourner les pouces bien longtemps. Après avoir défait, refait, défait et refait encore la Saturn de fond en comble, ils ont accouché d'une idée tout à fait révolutionnaire : un coupé sport, muni d'une troisième porte côté conducteur vous donnant un accès beaucoup plus facile à la banquette arrière pour y empiler tout ce que vous voulez. Faites un tour chez votre détaillant Saturn, ouvrez grand la troisième porte et vos yeux et vous direz ahhh! vous aussi. Chez Saturn, nous faisons les choses tout autrement, trois fois plutôt qu'une.



Pour faire tout autrement

www.saturncanada.com

1 888 4SATURN

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Saab Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320